PROCES VERBAL
CONSEIL ADMINISTRATION DU LGT DU 01/12/22

Secrétariat de séance :Marianne DE JAEGER

Quorum atteint : 22 présents

Installation des commissions

- Poursuite et fin des propositions de nominations
- Vote sur l'installation de ces commissions : (cf. fin du procès verbal)

Pour	Contre	Abstention
22	0	0

I – approbation PV CA du 07/11/22

Pour	Contre	Abstention
22	0	0

II – Gestion financière

Budget exercice 2023

Le budget est un acte qui autorise les recettes et les dépenses. Il retrace les objectifs du Lycée mais aussi ceux de l'autorité académique. Il est adopté par le Conseil d'Administration et devient exécutoire 30 jours après le vote. Il peut être modifié tout au long de l'année par des Décisions Budgétaires Modificatives. Le budget doit être sincère, les opérations strictement annuelles.

Il se compose

1. d'une section de fonctionnement qui comprend
   - 3 services généraux (l'activité pédagogique, AP, la vie de l'élève, VE, et la fonction logistique, ALO)
   - 2 services spéciaux (ces services permettent d'isoler les dépenses et les recettes du fonctionnement général (Service restauration et Hébergement SRH, service des bourses nationales SBN)
2. D'une section d'investissement pour les achats immobilisés de + 800 € HT

Les recettes sont composées de :

- la Dotation annuelle de fonctionnement de la collectivité territoriale de rattachement (Conseil régional) complétés par des dotations d'équipement.
- Des subventions de l'État : « soutien de la politique de l'éducation nationale (214) » et « vie de l'élève (230) » de la mission interministérielle « enseignement scolaire ». Ces recettes sont affectées
- Des ressources propres ou internes : des prestations de services (objets confectionnés, location de locaux), hébergements et demi-pensions des élèves, hébergements des divers commensaux,taxe d'apprentissage, les contributions du lycée professionnel aux charges communes et une partie des recettes de demi-pension ou d'internat.

Le Lycée Général et Technologique S. HESSEL est support de toutes les charges communes, de la restauration et de l'internat. La totalité des dépenses est inscrite sur ce budget. Chaque établissement y consacre une partie de sa dotation (reversement au LGT pour le LP) et complète le cas échéant sur ses ressources propres.

Répartition financements charges communes

	DEPENSES COMMUNES	FINANCEMENT				
		FINANCEMENT DOTATION REGION LGT	REVERSEMENT DOTATION REGION LP	CONTRIB. USAGERS HEBERGEMENT Charges fonctionnement	AUTO FINANCEMENT LGT	AUTO FINANCEMENT LP
GAZ - CHAUFFAGE	143 550,00 €					
électricité	298 200,00 €					
p2 chauffage	120 960,00 €					
eau	31 400,00 €					
TOTAL CREDITS VIABILISATION	**594 110,00 €**	389 394,53 €	97 350,00 €	80 208,08 €		27 157,39 €
CONTRATS FINANCES 100 % ALO	35 574,54 €	25 613,67 €				9 960,87 €
CONTRATS FINANCES 50 % ALO	8 855,00 €	6 375,60 €				2 479,40 €
CONTRATS NON FINANCES ALO	22 152,00 €				15 949,44 €	6 202,56 €
maintenance réparation ALO	20 000,00 €				14 400,00 €	5 600,00 €
copies AP	50 600,00 €				36 432,00 €	14 168,00 €
CONTRATS FINANCES 100 % AP	4 180,00 €	3 009,60 €				1 170,40 €
CONTRATS FINANCES 50 % AP	2 250,00 €	1 620,00 €				630,00 €
CONTRATS NON FINANCES AP	3 666,70 €				2 640,02 €	1 026,68 €
TOTAL CONTRATS ET MAINTENANCE	**147 278,24 €**	**36 618,87 €**			**69 421,46 €**	**41 237,91 €**
TOTAL	**741 388,24 €**	**426 013,40 €**	**97 350,00 €**	**80 208,08 €**	**69 421,46 €**	**68 395,30 €**

Le budget proposé est le suivant :

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023

	OUVERTURES DE CREDITS		PREVISIONS DE RECETTES		RESULTAT 2022	RESULTAT 2023
	2022	2023	2022	2023		
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	217 942,20 €	253 877,88 €	174 092,75 €	151 866,96 €	-43 849,45 €	-102 010,92 €
VIE DE L'ELEVE	280 650,00 €	280 650,00 €	280 650,00 €	280 650,00 €	0,00 €	0,00 €
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	622 970,40 €	747 537,29 €	682 861,76 €	822 256,50 €	59 891,36 €	74 719,21 €
TOTAL SERVICES GENERAUX (1)	1 123 584,60 €	1 284 088,17 €	1 139 626,51 €	1 256 796,46 €	16 041,91 €	-27 291,71 €
RESTAURATION ET HEBERGEMENT	950 051,10 €	902 461,86 €	950 051,10 €	902 461,86 €	0,00 €	0,00 €
BOURSES NATIONALES	281 000,00 €	281 000,00 €	281 000,00 €	281 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL SERVICES SPECIAUX (2)	1 231 051,10 €	1 183 461,86 €	1 231 051,10 €	1 183 461,86 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL section de fonctionnement (1) + (2)	2 354 635,70 €	2 467 550,03 €	2 370 677,61 €	2 440 258,32 €	16 041,91 €	-27 291,71 €
OPERATIONS EN CAPITAL		0,00 €		0,00 €		0,00 €

Le budget est proposé avec un déficit de 27 291,70 € (- 25 713,56 € corrigé des amortissements).

Dans un contexte de crise énergétique qui conduit à une augmentation du prix de l'électricité de 364 %, la région a répondu d'abord par une dotation exceptionnelle de 28 443 € puis une aide exceptionnelle de 177 623 €. Ces aides compenseront le prélèvement important (232 169 €) réalisé par l'établissement en septembre 2022 pour contribuer à l'effort de financement de la viabilisation.

Concernant 2023, la dotation a été majorée de 56 962 € pour les dépenses de viabilisation. Les comptes financiers seront transmis au plus tôt pour refaire un point sur les difficultés rencontrées par les établissements, une attention particulière sera portée aux lycées professionnels.

En fonction de ces éléments, le choix a été fait de maintenir les crédits pédagogiques identiques à 2022. Les 56 962 € d'augmentation de la dotation ont été affectés à la viabilisation, ce qui permet d'inscrire la totalité de la dépense de gaz et d'eau et 5 mois d'électricité, dans l'attente de la dotation complémentaire. Le lycée professionnel qui a 83 jours de fonds de roulement, contribuera plus aux charges communes (+36 870 €, et en cas de financements insuffisants, jusqu'à 41 000 €).

Le budget de la logistique est en augmentation de 124 567 €. Toutes les dépenses ont été resserrées, l'établissement sollicitera la subvention pour les travaux de maintenance de la région pour réaliser des travaux, notamment le rafraichissement et la reprise de la plomberie des chambres d'internat.

Concernant les projets pédagogiques, la part des accompagnateurs des voyages à la charge de l'établissement sera financée par une subvention de fonds européens en cours de désaffectation par le financeur. L'établissement propose d'affecter 111 € par élève (la dotation de la région est de 80 € pour les filières générales et 120 € pour les filières technologiques dont 40 € de fonctionnement). Ce budget sera abondé des reliquats de subventions affectées de 2022.

L'établissement est toujours en attente de la restructuration du self et des cuisines de la restauration. En attendant les travaux de réparation coûtent chers à l'établissement, alors que dans ce budget autonome, le coût des denrées augmente.

Pour	Contre	Abstention
23	0	0

Vote critères de ventilation des charges communes

La répartition des charges communes est proposée comme suit :

- Répartition selon le nombre d'élèves pour les charges liées à la pédagogie
- Répartition selon les m2 pour les charges liées à la logistique

-	Externe	Interne	Demi-pensionnaires	total	part élève/grand lycée
LGT	483	148	809	1440	69,33%
LP	245	90	302	637	30,67%
TOTAL	**728**	**238**	**1 111**	**2 077**	
TOTAL 2021	**624**	**233**	**1186**	**2043**	

Ratio superficie

	Bâtiments en m2	%
LGT	24851	72,48%
LP	9436	27,52%
total	34287	

Base DGF : oct. 2022élèves

Pour	Contre	Abstention
23	0	0

Délégation au chef d'établissement pour la passation des commandes inscrites au budget 2023

Il est proposé une délégation au chef d'établissement, M. David MARCOS, pour la passation des marchés dans la limite des crédits ouverts au budget 2023,

Pour	Contre	Abstention
23	0	0

Découpage des forfaits restauration :

Les forfaits de restauration et internat sont annuels. Dans l'intérêt des familles, il est proposé de découper les forfaits annuels d'hébergements sur l'année 2023 (175 jours au total) selon lespériodes suivantes :

Janvier à mars : 54 jours
Avril à juillet : 55 jours
Septembre à décembre : 66 jours

Pour	Contre	Abstention
23	0	0

Dons :

Il est demandé aux membres du conseil d'administration l'autorisation de recetter les dons suivants :

- DON MAISON DES LYCEENS 284,85 € affecté au SRH
- DONS S. A RIVENS de 330.04 € et 88,24 € affectés au service AP

Pour	Contre	Abstention
23	0	0

Admission en non valeur :

Il est demandé aux membres du conseil d'administration l'autorisation d'admettre en non valeur les créances suivantes (solde de créances trop faible pour un recouvrement contentieux)

NUMERO	RESTEAREALISERDELACREANCE
22CA12Z205513	0,69
22CA12Z191262	0,60
22CA12Z216173	0,37
	1,66

Pour	Contre	Abstention
23	0	0

Tarifs :

- En cas de perte d'un badge d'accès, il est proposé de le replacer moyennant une facturation de 9 € (prix d'achat)

Pour	Contre	Abstention
23	0	0

La région met fin aux conventions d'occupation précaires des logements vacants (1 logement occupé). Mais l'établissement a de nombreuses demandes de location de chambres pour des personnels remplaçants. L'établissement dispose d'un tarif de nuitée, ancien et sous évalué.

Nous proposons un tarif de nuitée à 20 € la nuit par personne (prix fixé compte-tenu de l'environnement commercial du Lycée).

Pour	Contre	Abstention
23	0	0

III - CONVENTIONS

Chaque année, les BTS SP3S proposent d'organiser le don du sang en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang dans les locaux du lycée. La date prévue est le 27 mars. A cette occasion, il convient d'établir une convention d'occupation des locaux pour laquelle les membres du conseil d'Administration autorisent la signature par le chef d'établissement.

Pour	Contre	Abstention
23	0	0

IV – PROJET ETABLISSEMENT ET CONTRAT OBJECTIF (planning)

1-travaux réalisés par les enseignants le 5 octobre 2022
2-travaux réalisés par les élèves et la vie scolaire le 9 janvier 2023
3-Enquête pour les personnels administratifs et les personnels de Région (janvier 2023)
4-Enquête pour les familles et les élèves (janvier 2023)
5-présentation du projet d'établissement et finalisation :
LP : le lundi 27 mars à 17h15
LGT : le jeudi 30 mars à 17h15
6-Contrat d'objectifs :
LGT : document réalisé lors du conseil pédagogique du jeudi 13 avril 17h15
LP : document réalisé lors du conseil pédagogique du jeudi 20 avril 17h15

V – Questions diverses

Questions déposées par l'UNAAPE – représentant les parents d'élève.

- **Convention mise à disposition de locaux EFS**
    - La collecte est elle réservée aux personnels et élèves majeurs du lycée ou est elle ouverte au public extérieur ?
      Non, il n'y a pas de public extérieur. Il s'agit d'un évènement organisé par les étudiants de BTS du lycée en partenariat avec l'EFS, l'objectif étant de mobiliser les jeunes majeurs 1ers donneurs et de fidéliser les jeunes donneurs déjà enregistrés.

- Dans le second cas, comment seront gérés les flux élèves / public ? sécurité des accès ?

- **Tableau des effectifs :**
  - Y a-t-il tous les effectifs du lycée ? tous personnels confondus ?
    Sur le budget, la base de calcul est la totalité des élèves des 2 lycées, apprentis et étudiants compris. Les personnels figurent sur le tableau des emplois.
- **Budget Energie**
  - La note évoque un budget de fonctionnement permettant de couvrir consommation eau et gaz pour 2023 et 5 mois d'électricité. Pourriez- vous nous préciser comment seront assurés les 7 autres mois en fonctionnement électrique ?
    Pour l'instant, le budget est établi en fonction des éléments que nous connaissons maintenant, dont un prix de l'électricité augmenté de 364 %. Ces éléments peuvent évoluer (bouclier énergétique mis en place pour les collectivités ?). La région a confirmé qu'elle accompagnerait chaque établissement en difficulté, elle examinera attentivement les comptes financiers de 2022 qui leur seront transmis au plus tôt. Elle vient d'accorder une dotation exceptionnelle au lycée S. HESSEL pour 2022, pour compenser le prélèvement important sur les fonds de roulement que le lycée avait fait en septembre 2022 pour terminer l'exercice.

    Quel est le système de chauffage du lycée : gaz ? électricité ?
    Nous avons un chauffage au gaz.

  - Y a-t-il besoin de mettre en œuvre des mesures supplémentaires de « sobriété énergétique » ? qu'est il prévu justement si le budget n'est pas consolidé ? (nous avons cru comprendre qu'il y avait en attente une troisième dotation exceptionnelle complémentaire de la région courant 2023, quel est le niveau de certitude d'obtention de cette dotation et à quelle hauteur ?
    La région nous a transmis un plan de sobriété énergétique comme par exemple la généralisation des températures de confort à 19 °C, extinction de l'éclairage nocturne. Nous avons fait une campagne de lamping LED et de réducteurs de débit d'eau. A l'internat, les élèves ont été regroupés dans les chambres. Nous menons des actions de sensibilisation auprès de la communauté éducative ;
    Concernant la dotation complémentaire (2ème, courant 2023) elle sera fonction des besoins de l'établissement. Les prix de l'énergie varient trop pour connaitre des certitudes.
- **Budget Autres**
  - Il est évoqué un fonds européen pour le financement des voyages scolaires =>est ilacquit ? ou est ce en instruction avec possiblement une non obtention et auquel cas comment seront consolidés les budgets « voyages » ?
    Nous avons ce fonds européens dans nos comptes mais il est affecté, nous demandons au Rectorat la déspécialisation pour pouvoir l'utiliser sur ces voyages.
  - Comment expliquez- vous la baisse du coût des denrées alimentaires pour le budget 2023 alors que la tendance est à l'inflation ?
    S'il s'agit des crédits ouverts en fonction du nombre d'élèves demi-pensionnaires ou internes. Ce nombre est en légère baisse, non pas que nous ayons moins de

fréquentation mais moins de familles qui souhaitent s'engager dans des forfaits. Nous ne connaissons pas le nombre d'élèves au ticket. Les recettes supplémentaires feront augmenter les crédits de denrées

- Le fond de roulement de 25 jours (ou 28 selon les documents) pose-t'il un problème de fonctionnement au quotidien ?
  Le fonds de roulement ne doit pas être en dessous de 30 jours, ce qui représente le délai de paiement règlementaire pour le paiement des fournisseurs. La difficulté serait de ne plus avoir assez de trésorerie pour faire l'avance des denrées par exemple (démarrage en septembre et paiement des familles en novembre) ou des premiers mois de fonctionnement en attendant le versement de la dotation.

- **Autres questions / suggestions**
  - Il est évoqué les travaux de mise aux normes du self et de la cantine => quand sont ils prévus ? le maître d'ouvrage est la région ?
    Les travaux sont reportés à 2024, ce sera l'année de démarrage d'un nouveau plan d'investissement de la région. Le maitre d'ouvrage sera la Région
  - en tant que nouveaux sur le lycée, et sans historique sur le budget notamment, nous trouverions pertinent que lors de la présentation soit mis en avant les changements par rapport aux années précédentes (des gros postes en moins / en plus….) et que la suppression des postes soit expliquées
    - par exemple, le budget « covid » est proposé nul pour 2023, mais quid des distributeurs de gel hydro alcoolique…y a t'ilune provision pour du nettoyage complémentaire le cas échéant si certains protocoles étaient amenés à être rétablis ?

Le document reprend les crédits de l'année précédente et ceux proposés au vote. Ce budget exceptionnel a pour objectif d'inscrire les besoins structurels courants. Il est amené à évoluer tout au long de l'année grâce à des décisions budgétaires modificatives, votées en conseil d'administration. C'est le cas quand il faut intégrer des situations particulières.

  - serait-il possible de commencer le CA par un tour de table ? Notamment pour les nouveaux comme l'unaape, le précédent CA ne nous a pas permis de bien déterminer qui est qui, et qui a droit de vote ? Fait

- **Questions du CA précédents**
  - Nous avons bien pris note que vous apporteriez une réponse aux questions posées et que celle-ci prend du temps. Pourriez vous simplement nous indiquer une date / période de retour ? l'étude est en cours, le retour sera très rapide
  - Concernant les voyages :
    - Est il possible d'avoir la liste des voyages/ sorties ? cette liste a-t-elle fait l'objet d'un vote lors d'un précédent CA ? Une liste et les budgets prévisionnels des voyages ont été intégrés dans le précédent compte-rendu
    - Comment sont validés les budgets des voyages et le reste à charge des familles ? cf. budgets envoyés

Questions déposées par la FCPE – représentant les parents d'élève

Q1 - Baccalauréat 2022- 2023
Concernant les contrôles continus (1ère et Terminal), pouvez-vous nous confirmer qu'il est bien prévu plusieurs notes par matière et qu'il y a toujours un minimum de prévenance avant les évaluations ? Par ailleurs, cette année pouvez-vous nous expliquer comment cela s'organise pour l'EPS dans la mesure où ce n'est plus en contrôle continu comme les années précédentes ? Certaines premières sessions n'ont pas pu se passer comme prévues, de fait les élèves vont passer cette épreuve alors que les cours « techniques et d'entrainement » sont terminés plusieurs semaines.

L'absence des élèves lors des évaluations comptant pour le baccalauréat doit être prise en compte. Aussi nous organisons systématiquement une session de rattrapage afin qu'ils puissent avoir une note pour l'examen. Pour chaque session (trois par année) nous avons un rattrapage organisé.
Il n'empêche que nous ne pouvons organiser pour les absents des sessions une semaine plus tard car les programmes avancent, leur absence est justifiée très souvent par une maladie qui peut-être longue…Nous avons besoin de deux enseignants pour réaliser ces épreuves aussi ce sont deux enseignants qui arrêtent les cours pour réaliser ces épreuves, nous devons trouver des créneaux communs…
Dès le début d'année, nous transmettons les dates des examens et les dates des rattrapages.

Q2- Internat
Pouvez-vous rappeler la réglementation pour le personnel concernant l'accès aux espaces « douches » au sein de l'internat.
L'intimité de l'élève doit être respectée. Il existe des cas où l'adulte se doit de rentrer :
-lorsque la musique est trop forte et qu'on ne peut communiquer sans entrer
-lorsque les élèves chahutent et que le bruit est important
-dans le cas où un élève serait en danger (qu'il ne réponde pas)
D'autres cas peuvent exister encore…
De la même façon un élève ne peut se promener à l'entrée ou à la sortie des douches sans être couvert.
Les équipes de l'établissement font leur travail et je leur fais totalement confiance sur ce sujet.

Q3 - Cantine
Il semble que des enfants n'aient pas le temps de déjeuner de par leur emploi du temps (du fait de la forte affluence à certains horaires). Est-il possible de mettre en place des accès rapides /prioritaires pour certaines classes certains jours (par ex ceux qui finissent à 13h et recommencent à 14h) ?

Les périodes de forte influence en septembre et mai peuvent occasionner jusqu'à 20 minutes d'attente. Ensuite, le passage au self est très rapide et l'élève est rapidement à table. En dehors de ces périodes (baisse des effectifs), le délai d'attente est d'environ 10 mn.
Le nombre de demi-pensionnaire (1 600) et la configuration de l'entrée du self fait qu'il est impossible de mettre en place des accès rapides.

Q4 - Cantine
Lors de la réunion de la commission Hébergement du 10 octobre 2022, Il était envisagé de faire des économies sur les denrées. Un bilan était envisagé en décembre afin de prendre les décisions adaptées à la situation, avez-vous déjà pris des décisions ?

Nous avons modifié certains choix dans les achats : plus de yaourts nature et moins de yaourts aux fruits, simplification des petits déjeuners. Les fruits à volonté ont été supprimés et intégrés dans les

desserts. Un bilan financier sera fait lors de la présentation du compte financier au conseil d'administration du 11 avril prochain.

Q5 - Commissions du CA

Le planning reçu pour l'année ne propose pas de date pour toutes les commissions pour lequelles des parents se sont positionnés. Est-il possible de les nous les communiquer (ex : commission permanente…) rapidement de sorte de pouvoir nous organiser ?

Toutes les dates ont été fournies aux associations de parents d'élèves, y compris celles sur les commissions. Nous serons très heureux de les accueillir à ces différentes occasions.

LYCEEGENERALETTECHNOLOGIQUESTEPHANEHESSEL2022-2023

Commissions	Composition	Nombre	Titulaires	Suppléants
CONSEILDED ISCIPLINE	Chefd'établissement		David MARCOS	
	ProviseurAdjoint		Karine BOUILLER	
	AdjointeGestionnaire		Marianne DE JAEGER	
	ConseillerPrincipald'Education, proposéparChefd'établissement		Hélène VACOSSIN	
	Personneld'enseignementetd'Education, **membresduCA**	4 T+4 S	Maria VINUESA Florence BOE Robin DEQUIER Cécilia BODART	Aude RAGAS Nathalie REUILH Agnès AUDAY Hellen GOIRAN
	ATSS,ATRF,ARL,**membresduCA**	1 T+1 S	Françoise HIGOUNENQ	Nathalie CAMPAYO
	Parentsd'élèves,**membresduCA**	2 T+2 S	Chantal CARAYON - FCPE Catherine LEROUX BATTE – FCPE	Christine YANG - FCPE
	Elèves,**membresduCA**	3 T+3 S	KRADCHI-BERBEL Léa HACHELLAF Camélia	MATHIEU Lilou VERDIER Elise
CONSEILVIE LYCEENNE	Chefd'établissement		David MARCOS	
	Elèves	10T	Camellia HACHELLAF Léna GONZALEZ Amir EL OTMANY Jade BLADANET Louna JALBY Manon VINAZZA Mathilde DELPEY Kelya TAVARES LOPES Emma BEDEL Léa KRADCHI-BERBEL	Elise VERDIER Lilou MATHIEU Elhadji NDIAYE Damien MERIC Célia MOREIRA-COELHO Lissan-Eddine JENNAOUI Nathan VALADE
	Personneld'enseignementetd'Education, volontaires	5T	Laurence CANTO	
	ATSS, ATRF, ARL, volontaires	3T	Nathalie CAMPAYO	

	Parents d'élèves, **membres du CA**	2T	Christine YANG - FCPE Sylvie METOIS - UNAAPE	Carole SALINIER- FCPE Véronique PAUILLACQ - UNAAPE
COMMISSIONHYGIENESECURITE	Chefd'établissement		David MARCOS	
	ProviseurAdjoint		Karine BOUILLER	
	AdjointeGestionnaire		Marianne DE JAEGER	
	Représentant(e)delacollectivitéderattachement		Jérôme MONAMY	Emilie DALIX
	ConseillerPrincipald'Education, proposéparChefd'établissementC.P.E.		Hélène VACOSSIN	
	DirecteurDéléguéauxFormationsProf.etTechno.		Frédéric VIGNAL	
	Personneld'enseignementetd'Education	2 T+2 S	Adrien ALLARY Jérémie SAGARRA	Léna MARQUIER Fernande CARAYON
	ATSS,ATRF,ARL	1 T+1 S	Sébastien CASSAN	Françoise HIGOUNENQ
	Parentsd'élèves,**membresduCA**	2 T+2 S	Marielle TOUPILLIER - UNAAPE Samantha MONTY - FCPE	Mélanie MERCIER - UNAAPE Fadila SAIH - FCPE
	Elèves,**membresduCVL**	2 T+2 S	Camellia HACHELLAF Amir EL OTMANY	Elise VERDIER Elhadji NDIAYE
	Médecinscolaire		Dr PECASTAING GOMEZ	
	Infirmière		Samira DEVILLE	
COMITE EDUCATION SANTE CITOYENNETE ENVIRONNEMENT	Chefd'établissement		David MARCOS	
	AdjointeGestionnaire		Marianne DE JAEGER	
	ConseillerPrincipald'Education, proposéparChefd'établissement		Hélène VACOSSIN	
	Personneld'enseignementetd'Education	1 T + 1 S	Léna MARQUIER	Florence BOE Thierry DANNET
	ATSS,ATRF,ARL	1 T + 1S	Sébastien CASSAN	
	Parentsd'élèves	1 T + 1S	Chérazade LAARIT- FCPE Sylvie METOIS - UNAAPE	Christine YANG - FCPE Marielle TOUPILLIER - UNAAPE
	Elèves	2 T + 2S	Léa KRADCHI-BERBEL Camellia HACHELLAF	Lilou MATHIEU Léna GONZALEZ
	Médecinscolaire		Dr PECASTAING GOMEZ	
	Infirmière		Samira DEVILLE	

	AssistanteSociale		Virginie NOWAK	
COMMISSION FONDSSOCIAL	Chefd'établissement		David MARCOS	
	AdjointeGestionnaire		Marianne DE JAEGER	
	ConseillerPrincipald'Education, proposéparChefd'établissement		Hélène VACOSSIN	
	Intendance	1	Muriel FANOVARD	
	Infirmière		Samira DEVILLE	
	AssistanteSociale		Virginie NOWAK	
	Parents d'élèves	1 T + 1 S	Noëlle LAVINA – FCPE Cléa FONTABASSO - UNAAPE	Catherine LEROUX BATTE – FCPE Emmanuelle CATINAUD - UNAAPE
	Elèves	1 T + 1 S	Amir EL OTMANY	Elhadji NDIAYE
COMMISSION APPELD'OFFRES	Proviseur		David MARCOS	
	DirecteurDéléguéauxFormationsProf.etTechno.		Frédéric VIGNAL	
	AdjointeGestionnaire		Marianne DE JAEGER	
	Personneld'enseignementetd'Education	2T+ 2S	Christel DUPUY-FERBER Emilie BALAVOINE	Jamel EL BELKAOUI Khady CISSE
	Personneresponsable		-	
COMMISSIONEDUCATIVE	Chefd'établissementoureprésentant		David MARCOS	
	ProviseurAdjoint		Karine BOUILLER	
	ConseillerPrincipald'Education, proposéparChefd'établissement	1	Hélène VACOSSIN	
	ProfesseurPrincipal	1	De la classe de l'élève	
	Parentdéléguédeclasseouparent éluauCA	1 T + 1 S	Christine YANG - FCPE	Carlos OCHOA TORRES - FCPE

	AssistanteSociale	1	Virginie NOWAK	
	Infirmière	1	Samira DEVILLE	
	Conseillersd'orientation-psychologues	1	Mathilde GIRARD Catherine ROBLOT	
COMMISSIONHEBERGEMENT	Chefd'établissementoureprésentant		David MARCOS	
	AdjointeGestionnaire		Marianne DE JAEGER	
	Serviceintendance	1	Danièle ASNA	
	ChefCuisinier	1	Sébastien CASSAN	
	Représentant(e)delacollectivitéderattachement	1	Jérôme MONAMY	Emilie DALIX
	Médecinscolaire	1	Dr PECASTAING Gomez	
	Infirmière	1	Samira DEVILLE	
	ConseillerPrincipald'Education, proposéparChefd'établissement	1	Hélène VACOSSIN	
	Personneld'enseignementetd'Education	2 T + 2S	Laurence MEYNADIER Marie Cécile PERILLAT	
	Elèves	2 T + 2S	Coralie GIL-FANTASIA Jade BLADANET	Elhadji NDIAYE Amir EL OTMANY
	Parentsd'élèves	1 T + 1S	Samantha MONTY - FCPE Mélanie MERCIER- UNAAPE	Cédrina TOUSTOU - FCPE Cléa FONTABASSO - UNAAPE

T =
TitulaireS=Su
ppléant